Promouvoir mettre en œuvre et assurer le suivi

Convention des NU

relative aux

Droits de l'Enfant

NGO Group for the Convention on the Rights of the Child Grupo de las ONGs para la Convencion sobre los Derechos de<mark>l Niño</mark> Groupe des ONGs pour la Convention relative aux Droits de l'Enfant

Secrétariat : c/o Defence for Children International 1 rue de Varembé, P.O. Box 88, 1211 Genève 20, Suisse

Tél. +41 22 740 47 30 Fax +41 22 740 11 45

E-mail ngo-crc@tiscalinet.ch Web www.crin.org/NGOGroupforCRC/

Ce que nous sommes

Le Groupe des ONG pour la convention relative aux droits de l'enfant (CDE) – réseau mondial d'ONG, d'associations professionnelles, de syndicats et d'organisations philanthropiques – se consacre à promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils sont définis par ladite convention des Nations Unies.

Le Groupe des ONG pour la CDE est un des principaux forums internationaux pour le plaidoyer en faveur des questions relatives à l'enfant, au sein des Nations Unies comme à l'extérieur. Il joue un rôle de premier plan, entre autres, dans le suivi de la session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, aux Congrès de Yokohama et de Stockholm contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, dans l'étude de Graça Machel sur les enfants dans les conflits armés ainsi que dans l'étude des Nations Unies en cours sur la violence contre les enfants.

Le Groupe des ONG, en partenariat avec le Comité des droits de l'enfant a pour mission de faciliter la promotion, la mise en œuvre et le suivi de l'application de la CDE.

Ce que nous faisons

Le Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant

- est le lien principal des ONG avec le Comité des droits de l'enfant et permet aux ONG nationales dans le monde de participer au processus de rapport et au travail du Comité
- après avoir participé, en tant que partenaire égal, à organiser le Congrès de Yokohama contre l'exploitation sexuelle, soutient le suivi ainsi que l'action pour combattre ce phénomène dans le monde
- est engagé activement dans le suivi de la session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants pour s'assurer que le point de vue du droit des enfants est maintenu tout au long de la rédaction et de la mise en œuvre des plans d'action nationaux, tels qu'il sont définis dans le document final « Un monde digne des enfants ».
- a des contacts étroits avec des organisations et agences clés des Nations Unies – dont l'UNICEF, l'OIT, le bureau de Haut Commissaire pour les droits de l'homme, le bureau du Haut Commissaire pour les réfugiés – entre autres sur les questions relatives au travail des enfants, aux enfants et à la violence, aux enfants dans les conflits armés et déplacés
- en partenariat avec le réseau d'information sur les droits de l'enfant (CRIN), tient la communauté mondiale des ONG au courant des questions relatives aux enfants

- fournit un soutien technique constant aux coalitions nationales sur le droit des enfants et aux ONG spécialisées, en particulier sur les problèmes d'exploitation sexuelle, de façon à renforcer leur travail tant sur le plan national que régional
- de part le travail de ses sous-groupes thématiques, rassemble des organisations diverses en partenariat pour traiter des problèmes cruciaux relatifs aux droits de l'enfant

Pourquoi adhérer

Devenir membre apporterait les avantages suivants à votre organisation :

- créer des liens avec une palette étendue d'ONG ayant pour but commun de faire avancer le droit des enfants
- avoir accès à des informations sur des événements, des activités et de la documentation sur le droit des enfants aux plans national et international
- pouvoir prendre part aux sous-groupes thématiques qui influencent les Nations Unies et les autres instances internationales au sujet du droit des enfants
- participer au suivi de la session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants
- participer à l'étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants
- > participer au travail mondial sur le suivi de l'accord de Yokohama

Comment adhérer

Conditions requises

- être une ONG ou un réseau d'ONG ayant montré son implication dans la promotion, la mise en œuvre et le suivi de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
- soutenir sans réserve ladite Convention (CDE)
- être en accord avec la mission et les objectifs du Groupe des ONG
- être prêt à participer activement aux activités du Groupe des ONG, contribuant à la réalisation de ses objectifs.

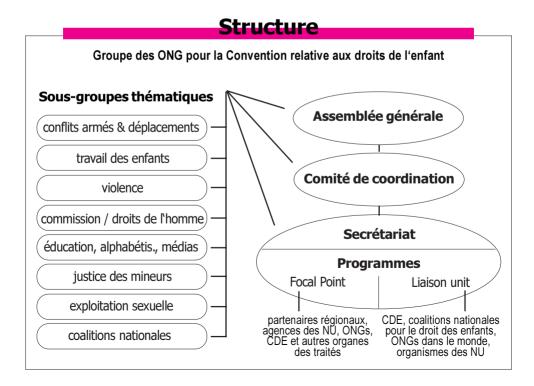
Si vous êtes intéressés, veuillez nous envoyer le formulaire d'adhésion ci-joint avec un rapport financier audité récent et un rapport d'activité (par ex. un raport annuel) ainsi que les statuts et mémorandums de votre association.

La cotisation varie de 100 à 3000 USD selon la taille de votre organisation et l'envergure de votre travail pour les droits de l'enfant.

Mission & Objectifs

Le Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) est un réseau officiel ayant pour mission de faciliter la promotion, la mise en œuvre et le suivi de la CDE. A cette fin, il s'est fixé les objectifs suivants :

- ✓ faire connaître la CDE afin de militer plus efficacement au nom des enfants
- ✔ promouvoir et faciliter la pleine mise en œuvre de la CDE au moyen de programmes et d'actions spécifiques
- faciliter la circulation de l'information entre le Comité des droits de l'enfant, les instances des Nations Unies concernées et la communauté des ONG
- encourager la coopération et l'échange d'information au sein de la communauté des ONG au sujet de la mise en œuvre et du suivi de la CDE
- mettre au point des mesures et des stratégies, et entreprendre des actions dans les domaines embrassés par la CDE
- ✔ participer au travail de suivi du Comité des droits de l'enfant
- faciliter la création de réseaux d'ONG qui font avancer le droit des enfants au niveau national et soutenir leur travail.



NGO Group for the Convention on the Rights of the Child Grupo de las ONGs para la Convención sobre los derechos del niño Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant

MEMBERSHIP APPLICATION

	Our organisation hereby applies for membership to the NGO Group for the Convention on the Rights of the Child.		
	We agree to the mission and aims of the NGO Group.		
	We agree to pay the annual membership fee as stipulated.		
	If our application is approved, we will make every effort to contribute systematically to the efficacy of the NGO Group.		
		ication is approved, we will authorise the following person(s) trmally twice per year):	o represent us at plenary meetings of the NGO
Repre	sentative		
Posta	address		
Phone)		
E-mail		Website	
First a	lternate (if	applicable)	
Phone)		E-mail
Secor	nd alternate	e (if applicable)	
Phone _			E-mail
Organisation _			
Name			
Positio		must be President, Chairperson or Chief Executive Officer	
Authorised signa		ıture	Place
	resident, Chairpers xecutive Officer	son X	Date
Notes	/ remarks		